

Métier Tuyauteur		
Secteur	Articles	Demandes des employeurs
IC/I	20.02 6) (Nouvel article)	Prévoir un principe d'étalement des revenus.
IC/I	Section 20	Permettre, sur une base volontaire, la reprise des heures perdues pour cause d'intempéries durant la semaine régulière de travail
IC/I	Section 20	Revoir le concept des taux horaires afin d'établir deux plages horaires et abolir les primes concernées.
IC/I	Section 23	Revoir le concept de frais de déplacement.
I	4.02 4)	Abolition de l'article.
IC/I	IC : 4.02 5) Ind. : 4.02 6)	Revoir les critères obligeant un employeur à nommer un chef d'équipe.
I	4.03 8) a)	Abolition de l'article.
IC/I	IC: 4.03 9) Ind: 4.03 10)	Revoir les critères obligeant un employeur à nommer un chef de groupe.
IC/I	20.03 21) c)	Ajouter une plage horaire à 5 h.

ICI	23.07 4)	Éviter les abus dans les changements de domicile en cours de chantier, pour permettre à l'employeur de rembourser uniquement les frais véritablement engagés.
ICI	25.05 4) b) xiii)	Diminution de la cotisation des EPI